



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Numéro de la demande de soumission : FP802-180205

Date de clôture : Mardi le 26 mars 2019

Heure de fermeture des soumissions : 14 h 00, heure avancée de l'Est (HAE)

Titre: Réparation de dommages liés à l'infiltration d'eau, Bâtiment principal – 772, avenue Amicale.

Lieu des travaux: Havre-Saint-Pierre, Québec

CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Avis d'appel d'offre ;
2. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**Obligatoire - à être compléter par** le soumissionnaire) ;
3. Énoncé de travaux (*Description du travail requis*); et
4. Plans (1-3)

LIEU(X) DE CLÔTURE :

Emplacement #1 : Veuillez envoyer votre «Formulaire d'appel d'offres de construction» **par courriel seulement**, en pièce jointe à : Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement #2 : Si votre offre soumise est supérieure à 100 000,00 \$, vous devez fournir une garantie de soumission. **Ce cautionnement doit être dans sa version originale et envoyé par Postes Canada ou par messenger à l'heure et à la date de clôture comme suit :**

**Pêches et Océans Canada,
Attention: Lynda Coulombe
Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa,
Poste 9N087C, 9^{ème} étage,
200, rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613) 327-9911**



Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la soumission ou/et la garantie de soumission soit reçue par la date, l'heure et le lieu(x) de fermeture.

SOUSSION EN RETARD :

Toute soumission reçue après la date ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, à condition que la soumission et les révisions soient reçues avant la date de clôture de l'appel d'offre.

GARANTIE DE SOUSSION:

Pour les soumissions **supérieures à 100 000 \$**, le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission une garantie de soumission sous la forme d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie, portant la ou les signatures originale(s). **Les télécopies ou les photocopies NE sont PAS acceptées.** La garantie de soumission doit être présentée conformément à la section G109 - Exigences de sécurité des soumissions des instructions du MPO aux soumissionnaires ([Instructions du MPO à l'intention des soumissionnaires](#))

Remarques:

- (a) La Garantie d'Offre doit être soumise en copie papier avec la (les) signature (s) originale (s) et par la date de clôture des soumissions, l'heure et l'adresse postale indiquées ci-dessus.*
- (b) La garantie de soumission sera retournée sauf celle du soumissionnaire retenu qui sera retenue jusqu'à ce que l'entrepreneur retenu ait rempli ledit contrat*

LA PORTÉE DES TRAVAUX :

Des travaux doivent être menés au bâtiment principal de la Garde côtière canadienne (GCC) à Havre-Saint-Pierre afin de régler une problématique d'infiltration d'eau et de moisissures. Ces travaux comprennent le remplacement de fenêtres, le remplacement du revêtement extérieur ainsi que la réparation de certaines composantes endommagées ou détériorées par l'infiltration d'eau.

Pêches et Océans Canada demande des soumissions pour les travaux suivants :

- Enlever et remplacer le parement de bois maivec existant par du NOVikSake RS8 de NOVIK (ou équivalent approuvé) tel que détaillé aux plans;



- Au besoin, ragréer les composantes endommagées par de l'infiltration d'eau. Ce travail devra être estimé au mètre linéaire (voir détail de composition de mur sur les plans). Ces travaux, si nécessaire, demanderont une autorisation du client avant de procéder. Il y a 12 endroits suspectés qui pourraient occasionner une intervention, et cela pour un total de ± 19 mètre linéaires;
- Enlever et remplacer le pare-air et fond de clouage tel que détaillée aux plans;
- Enlever et remplacer 15 fenêtres existantes tel que détaillé aux plans; et
- Réinstaller selon la méthode détaillée aux plans 7 fenêtres déjà installées de façon temporaire au printemps 2018.

VISITE DU SITE :

Il n'y a pas de visite du site obligatoire.

Avant de soumettre une offre, il est recommandé que les soumissionnaires visitent le site et ses environs afin d'examiner et de vérifier le formulaire, la nature et l'étendue des travaux, le matériel nécessaire à la réalisation des travaux, les moyens d'accès au site, peuvent exiger et, en général, obtenir toutes les informations nécessaires sur les risques, les imprévus et les autres circonstances qui peuvent influencer ou affecter leur offre ou les coûts pour effectuer le travail. Aucune indemnité ne sera accordée par la suite à cause de l'erreur ou de la négligence de respecter et de déterminer correctement les conditions qui s'appliqueront.

Les entrepreneurs, les soumissionnaires ou ceux qu'ils invitent au site doivent examiner les exigences en matière de santé et de sécurité avant de visiter le site. Prendre toutes les mesures de sécurité appropriées pour toute visite sur le site, avant ou après l'acceptation de la soumission.

Si un soumissionnaire souhaite une visite de site volontaire, il doit envoyer un courriel à Lynda.Coulombe@dfp-mpo.gc.ca et fournir les renseignements suivants:

- a. Nom de l'entreprise
- b. Adresse d'affaires
- c. Numéro de téléphone d'affaire
- d. Nom du représentant du soumissionnaire
- e. Adresse électronique du représentant du soumissionnaire



**RESPONSABILITE CIVILE ET D'ASSURANCE CONTRE LES DOMMAGES
MATERIELS:**

Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de **2 000 000,00 \$** par incident. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS:

Le MPO acceptera les demandes de renseignements des soumissionnaires **jusqu'à 17 h 00, heure avancée de l'est (HAE), le mardi 19 mars 2019**. Les soumissionnaires doivent envoyer leurs demandes de renseignements par courriel à Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca

DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT :

Date de début : À l'attribution du contrat
Date d'achèvement : Le 31 mai 2019

EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE :

Clauses de sécurité no 1 – Pas d'exigence en matière de sécurité, escorte requise sur les sites du MPO

- Ni le fournisseur ni quelque personne que ce soit qui est affecté à des travaux relatifs au contrat ou de l'entente NE DOIT avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS.
- Ni le fournisseur ni quelque personne affectée à des travaux relatifs au contrat ou à l'entente NE DOIT avoir accès sans escorte aux zones d'accès restreint des installations de Pêches et Océans Canada ou aux navires de la Garde côtière canadienne.
- Le fournisseur et toutes les personnes affectées à des travaux relatifs au contrat ou à l'entente NE DOIVENT retirer aucun renseignement ou bien PROTÉGÉ ou CLASSIFIÉ des sites du MPO.
- Aucun contrat de sous-traitance ou entente au tiers ne peut être octroyé sans l'obtention préalable de la permission écrite de l'autorité contractante (AC), c'est à dire qu'une nouvelle LVERS doit être traitée au même titre que le contrat initial.



ACCEPTATION DES SOUMISSIONS :

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Cordialement,

Lynda Coulombe

Consultants en approvisionnement et en passation de marchés
Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions
Opérations financières et Gestion du Matériel
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent, Ottawa, ON, K1A 0E6
Téléphone : 613-327-9911
Courriel : Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca